

Le Saviez-vous ?

La Bellotte est une bière artisanale et fermière d'exception, issue de la Brasserie de la Lawe. Son créateur, Frédéric Desmedt souhaitait diversifier sa production agricole. Il utilise désormais sa propre production d'orge pour la réalisation de sa bière. Pour la petite histoire, il a appelé sa bière « La Bellotte » en souvenir d'un des deux chevaux de trait de son grand-père.

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé



© Bêthune-Bruay Tourisme / Brigitte Baudesson



Randofiche 22



© Communauté d'Agglomération de Bêthune-Bruay, Artois Lys Romane

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Bêthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Bêthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Bêthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Bêthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Bêthune Bruay Tourisme

Les Trins d'Car Au départ de La Couture

Une randonnée qui permet d'apprécier le cadre verdoyant du village de La Couture mais également les produits locaux typiques de la plaine de la Lys (ail, oignon, échalote...) sans oublier la bière fermière « La Bellotte » produite à la brasserie de la Lawe.



Distance : **5,5 km**



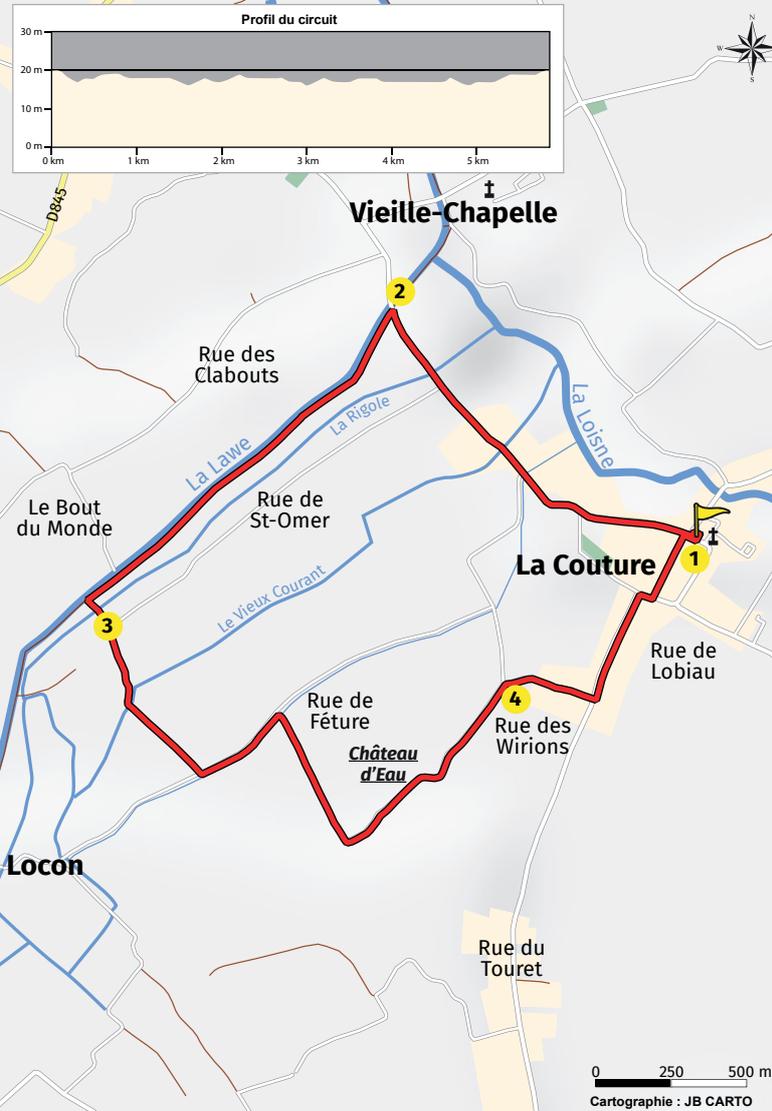
Durée : **1h30**



Balisage : **jaune**



Niveau : **Facile**



Descriptif du circuit :

🚩 **Départ :** Parking de l'école « La Fontaine » et de la Mairie

- 1 Quitter le parking et prendre à droite rue du Rietz (D 170). Longer la voie en enrobé pendant 1 km environ.
- 2 Tourner à gauche sur le chemin herbeux et longer le cours d'eau « La Lawe » sur 1 km environ.
- 3 Suivre en face la rue de Saint-Omer, puis bifurquer à gauche rue de Féture. Quelques mètres plus loin, virer à droite sur le chemin agricole, puis continuer sur celui-ci jusqu'au croisement.
- 4 Prendre à droite rue de la Maladrerie, puis à gauche rue du Touret (D 169). Au bout de cette rue, virer à droite, puis de suite à gauche dans la petite voyette afin de regagner le point de départ.